

# PROCÈS VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
Le 15 décembre 2014

Municipalité de Dixville, une session spéciale du conseil municipal est tenue le 15 décembre 2014 à 19H00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseillers, Tommy Lacoste, Francis Cloutier, Pierre Paquette, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Martin Saindon.

Sylvain Benoit, directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent.

## 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h00 par M. le Maire, Martin Saindon.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil incluant ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance.

## 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-12-15/215

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## 3.0 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 ET PROJECTION DES RÉSULTATS 2014

<b>RECETTES</b>	<b>PRÉVISIONS 2014</b>	<b>BUDGET 2014</b>	<b>BUDGET 2015</b>
<b>ACTIVITÉS FINANCIÈRE</b>			
Taxes foncières	557 071 \$	553 556 \$	573 720 \$
Aqueduc / égout	70 549 \$	68 740 \$	70 840 \$
Vidange et collecte sélective	66 263 \$	64 850 \$	65 129 \$
Service évaluation	11 725 \$	11 575 \$	11 600 \$
Service de la dette	33 535 \$	33 820 \$	34 680 \$
Paiement tenant lieu taxe:	41 900 \$	42 443 \$	42 045 \$
Autres recettes	62 107 \$	35 448 \$	40 331 \$
Transferts (subventions)	221 947 \$	218 872 \$	214 367 \$
Affectation du surplus	10 000 \$	10 000 \$	14 000 \$
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Transferts des activités financières	32 272 \$	32 511 \$	15 513 \$
Transferts (subventions)	384 054 \$	301 946 \$	40 000 \$
Fonds de roulement	26 043 \$	66 000 \$	46 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b><u>1 517 466 \$</u></b>	<b><u>1 439 761 \$</u></b>	<b><u>1 168 225 \$</u></b>

# PROCÈS VERBAUX



## DÉPENSES

Administration	235 623 \$	224 887 \$	249 197 \$
Sécurité publique	95 637 \$	100 434 \$	96 065 \$
Transport	314 663 \$	333 718 \$	371 542 \$
Hygiène du milieu	257 192 \$	267 608 \$	287 182 \$
Santé et bien être	3 891 \$	3 100 \$	3 100 \$
Aménagement et urbanisme	90 324 \$	72 807 \$	68 748 \$
Loisirs et culture	34 345 \$	46 994 \$	56 169 \$
Frais financement	83 463 \$	83 387 \$	79 871 \$
Amortissement	-151 421 \$	-151 421 \$	-192 866 \$
Remboursement de la dette	25 091 \$	25 279 \$	32 191 \$
Activités d'investissement	32 272 \$	32 511 \$	15 513 \$

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Administration	1 737 \$	3 000 \$	0 \$
Transport	364 046 \$	379 657 \$	101 513 \$
Hygiène du milieu	46 653 \$	0 \$	0 \$
Loisirs	29 933 \$	17 800 \$	0 \$

**TOTAL**    **1 463 449 \$**    **1 439 761 \$**    **1 168 225 \$**

**TOTAL DE LA VARIATION**                    **54 017 \$**

#### 4.0 ADOPTION DU BUDGET 2015

2014-12-15/216

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité, que soit adopté le budget pour l'année 2015 tel que présenté dans le document officiel déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec et résumé ci-haut.

# PROCÈS VERBAUX



- 2014-12-15/217
- 5.0 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
- Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité que soit adopté le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015-2016-2017, tel que présenté sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec et qui se résume comme suit:
- |        |            |
|--------|------------|
| 2015 : | 161 513 \$ |
| 2016 : | 64 000 \$  |
| 2017 : | 64 000 \$  |
- 2014-12-15/218
- 6.0 AVIS DE MOTION – TAXATION ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2015 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION
- Le Conseiller Francis Cloutier donne avis de motion qu'à une prochaine séance, un règlement ayant pour objet de fixer la tarification des services, du taux des taxes foncières et les conditions de perception pour l'année fiscale 2015 sera présenté.
- Une copie du règlement est distribuée à tous les membres du conseil et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.
- 7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- Rien à signaler.

# PROCÈS VERBAUX



2014-12-15/219

## 8.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité, que la session soit levée à 19h30.

---

Maire

---

Directeur général et Secrétaire-  
trésorier